

**LES DÉCISIONS DE LA RÉUNION CONTINENTALE DES SUPÉRIEURS
MAJEURS PALLOTTINS D'AFRIQUE
DU 07 MARS 2019 À MERRIVALE EN AFRIQUE DU SUD**



1. Les Lignes Guides pour la Formation en Afrique

Suite aux études et échanges dans les divers forums, le document sur *Les Lignes Guides pour la Formation en Afrique* a été approuvé. **14/14.**

2. L'Inculturation de nos Promesses Pallottines

Il a été demandé au Secrétariat pour la Formation en Afrique de compléter la formulation de l'inculturation des Promesses Pallottines dans le contexte africain. Ce document devra être présenté durant la prochaine Réunion Continentale des Supérieurs Majeurs en Afrique. **14/14.**

**RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION CONTINENTALE
DES SUPÉRIEURS MAJEURS**

1. Sur la Collaboration

Il a été fortement recommandé que chaque Supérieur Majeur se rassure qu'au moins une étape de formation initiale des membres se fasse en dehors de son entité. **14/14.**

2. Administration financière et Contrôle

Il a été strictement recommandé que toutes les entités continuent de mettre sur place et d'une façon rigoureuse les stratégies d'une bonne administration financière avec l'aide d'experts en cette matière, et qu'elles

cherchent les moyens de renforcer le contrôle financier et la comptabilité. Ceci va avec la formation des membres sur l'administration financière et la formation continue sur le sens d'appartenance et le sens d'être responsable de leur entité. **14/14.**

3. Ouverture du Postulat en Zambie

Il a été recommandé que la Province Epiphanie du Seigneur continue son travail vers l'ouverture du Postulat en Zambie le plus tôt possible. **14/14.**

4. Mission en Ouganda

La Province de la Mère du Divin Amour pourrait continuer de chercher comment établir sa présence en Ouganda au cours des deux prochaines années. Néanmoins, cela n'empêche pas la Province Sainte Famille d'installer son apostolat à Kampala. Les deux entités peuvent continuer à être ouvertes à la possibilité de collaboration en Ouganda. **14/14.**

5. Les strategies contre les abus sexuels et sur la protection de l'enfant

La Réunion Continentale des Supérieurs Majeurs en Afrique reconnaît sa responsabilité de formuler et de faire suivre **les directives sur la protection de l'enfant** dans chaque entité. A cet effet, elle recommande que chaque entité en Afrique fasse en sorte que tous ses membres connaissent et approfondissent les obligations concernant la protection de l'enfant. Ceci devra être en harmonie avec les Directives de la Conférence Episcopale de chaque pays respectif. Les Confrères devraient être formés sur tous les aspects de cette protection et sur l'accompagnement des victimes et de ceux qui sont accusés de ces abus. **14/14.**

6. Management des Projets

Il est recommandé qu'avant de demander aux organismes de soutenir nos projets, la connaissance et les lignes guides sur la planification d'un bon projet doivent être acquises à travers l'aide du Secrétariat Général pour les Missions. Les projets doivent refléter les besoins concrets de la population et l'utilisation de l'argent envoyé doit respecter l'intention du donateur. **14/14.**

- La Réunion Continentale des Supérieurs Majeurs a unanimement voté pour **Révérénd Père Eugène NIYONZIMA, SAC**, Président de la Réunion Continentale en Afrique.
- La Réunion Continentale des Supérieurs Majeurs a unanimement nommé les membres du **Secrétariat pour les Missions en Afrique** qui sont les suivants : **P. Alphonse NDAGIJIMANA, P. Jurandir SOARES et P. Peter UGWUEGBULEM.**



- La Réunion Continentale des Supérieurs Majeurs a choisi **Nairobi** comme lieu de **la Prochaine Réunion des Formateurs en Afrique**, qui aura lieu en Juillet 2020 en la date qui sera communiquée ultérieurement par le Secrétariat.
- **Rwanda** sera le **lieu de la Prochaine Réunion Continentale des Supérieurs Majeurs en Afrique**, qui se tiendra du **01 au 05 Mars 2021**.

